

ETAPES D'AMENAGEMENT

Mise aux normes

Après son achat en 1961, la commune a dû mettre aux normes la piscine avant de pouvoir l'ouvrir au public en 1965. Le bassin va notamment être agrandi à une dimension de 25m x 7.85m.

Délibérations du Conseil

le 13 juillet 1963

Le CONSEIL après avoir délibéré,

considérant que les dispositions prévues au projet répondent d'une manière satisfaisante au programme d'aménagement sportif de la Commune:

1) Accepte le dossier des travaux d'aménagement d'un bassin de natation tel qu'il a été présenté par le Service des Ponts et Chaussées et estimé à 80.000 Fr

2) Décide de réaliser ces travaux au cours du 2^e Semestre de 1963.

3) Vote le financement de l'ensemble de la dépense qui sera couverte:

a) Par une subvention de 32.000 Fr promise au titre de l'équipement sportif.

b) Par un emprunt de 48.000 Fr à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, correspondant à la part restant à la charge de la Commune sur le total de la dépense.

4) Demande que les travaux envisagés soient exécutés:

- par adjudication sur offres de prix pour le lot N° 1, comprenant l'ensemble des travaux de gros oeuvre, de maçonnerie et de revêtement.

- par consultation restreinte et sur mémoire pour les autres lots, compte tenu de leur faible importance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
THURINS le 13 Juillet 1963

Le MAIRE

B. Blum



Courrier au Président de l'Union des Caisses Centrales de Mutualité Agricole
le 26 Avril 1965

La Commune de THURINS procède actuellement à l'aménagement d'un bassin de natation qui doit être mis en service le 15 Juin prochain. Cependant toutes les installations ne sont pas terminées et le Conseil Municipal, en accord avec Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées de Vaugneray qui dirige les travaux, estime à 20.000 la somme que la Commune devrait emprunter pour achever les travaux en cours.

Ceux-ci consistent:

- 1) à installer une station de traitement des eaux dont le coût total s'élève à 43.750 Fr. Pour financer cette installation nous avons obtenu une subvention de l'Etat de 17.787 Fr et sollicité un prêt d'un montant égal à la Caisse des Dépôts et Consignations.
- 2) à raccorder les installations au réseau de distribution d'eau et d'électricité.
- 3) à installer une barrière de protection autour du terrain.
- 4) à compléter l'aménagement intérieur des cabines, du vestiaire et de la buvette.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si l'Union des Caisses Centrales de Mutualité

INFO +

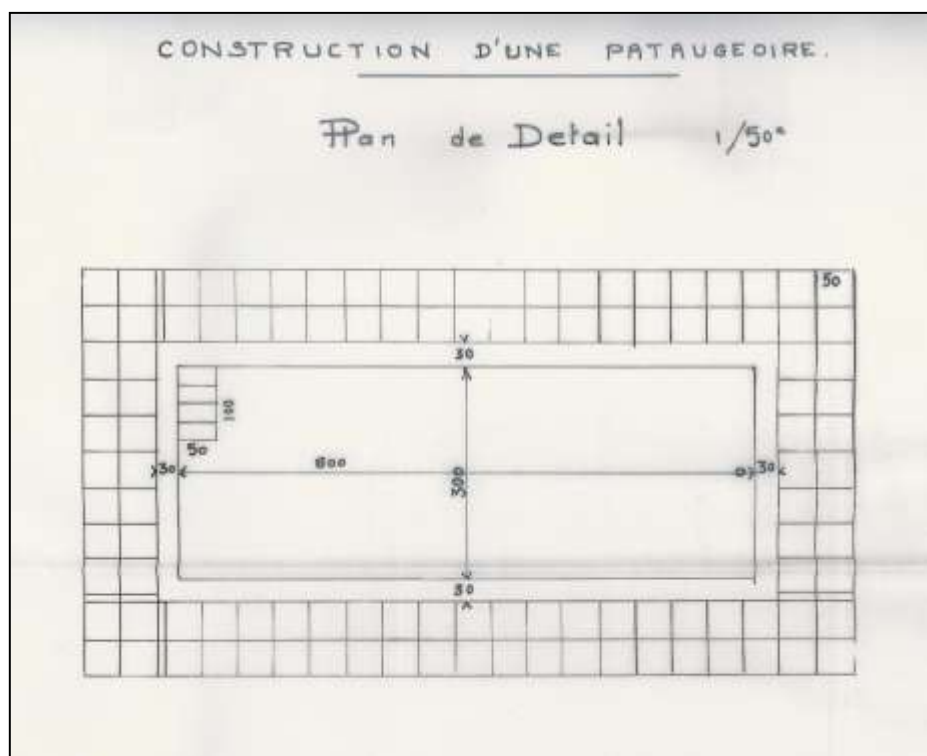
THURINS EN AVANCE SUR LE PROGRAMME !!

➔ Programme des 1000 piscines

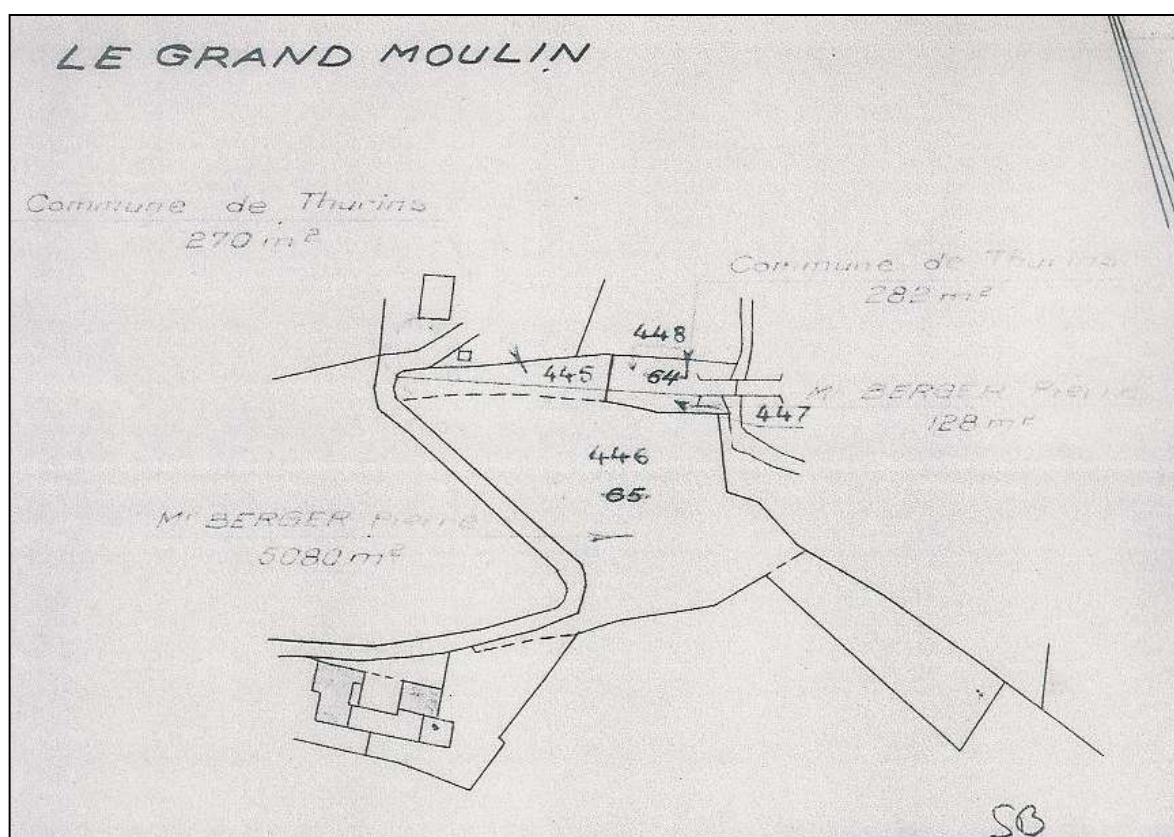
Ce programme a été initié dès 1969 par le [Ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs](#), sous le titre « 1000 piscines » et avait pour but l'apprentissage de la natation, suite aux mauvais résultats des nageurs français aux [Jeux olympiques d'été de 1968](#). Entre 600 et 700 piscines ont ainsi été construites, de type Iris, Plein-Ciel-Plein-Soleil, [Caneton](#) et enfin Tournesol, lauréat des deux concours d'idée.

Liste exhaustive des Travaux réalisés après 1965:

1971/72 : Création de la pataugeoire de 8 x 3m x prof.0.5m (coût = 10.400Frs)



1975 : Echange de parcelle (cadastre n°445) entre la mairie et Monsieur BERGER du Grand Moulin pour permettre la création d'un passage reliant le parking aux installations de la piscine communale. (acte du 18/04/1975)



1979 : filtration de la piscine

1983 : Travaux de remise en état des installations et aménagement des abords
(cout=56.600Frs)



1991 : Détartrage bassin, aménagement plages pataugeoire, peintures vestiaires/wc, parking 2 roues

1995 : Réfection goulotte (11.229Frs) Eclairage wc (1.854Frs)

1990 : Remplacement du filtre unique en acier par 4 filtres en polyester montés en parallèle avec tuyauterie PVC donc pas de risque de corrosion. Cout : 120.000Frs

2007/2008 : Vestiaires communs pour les tennis et la piscine

